



çais de la province; ce que nous faisons avec des... Le capitaine EDWARD BOXER, de la marine royale, C. B., capitaine du port et maître du havre de Québec, en remplacement de John Lambly, maître du havre, qui a résigné;

Le Temps.—La dernière semaine s'est toute passée sans un beau jour; le soleil n'a pas laissé échapper un rayon, et il a plu à peu près chaque jour... BANQUEROUTES. DISTRICT DE QUÉBEC.

Assemblée de créanciers pour prouver leurs créances et choisir des syndics, au bureau de H. H. GARDNER, écuier, Commissaire des Banqueroutes, en la Basse-ville de Québec, rue St-Pierre...

Le prix de l'abonnement est, par an, de 5 francs pour la France et de 5 fr. 50 cent. pour l'étranger, payables d'avance en un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris.

Assemblée Générale Du 18 novembre 1841. Sur motion de son honneur le Juge Panet, secondé par son honneur le Maire de Québec, Résolu, 1. Que dans l'intention de procurer à la jeunesse du pays, et surtout aux enfants de la classe pauvre de cette ville, une éducation religieuse et civile, il est expédient et nécessaire de confier la direction des écoles de cette société, aux instituteurs connus en France sous le nom de Frères de la Doctrine Chrétienne.

ARRIVÉE DU GOUVERNEUR-GENERAL. HOTEL DE VILLE, Québec, 3 novembre 1841.

ORDONNÉ.—Que ce conseil aille, en corps, recevoir Son Excellence LE GOUVERNEUR-GENERAL à son arrivée, et que messieurs les Magistrats et les Citoyens en général soient respectueusement priés de rendre cet hommage à Son Excellence. GEO. FUTVOYE, Greffier de la cité.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Le capitaine EDWARD BOXER, de la marine royale, C. B., capitaine du port et maître du havre de Québec, en remplacement de John Lambly, maître du havre, qui a résigné;

HOPITAL DE MARINE—RAPPORT HEBDOMADAIRE. Nombre de malades restant le 7 nov. 1841... 65 Admis depuis... 14 Total... 79

Assemblée de créanciers pour prouver leurs créances et choisir des syndics, au bureau de H. H. GARDNER, écuier, Commissaire des Banqueroutes, en la Basse-ville de Québec, rue St-Pierre...

Le prix de l'abonnement est, par an, de 5 francs pour la France et de 5 fr. 50 cent. pour l'étranger, payables d'avance en un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris.

Assemblée Générale Du 18 novembre 1841. Sur motion de son honneur le Juge Panet, secondé par son honneur le Maire de Québec, Résolu, 1. Que dans l'intention de procurer à la jeunesse du pays, et surtout aux enfants de la classe pauvre de cette ville, une éducation religieuse et civile, il est expédient et nécessaire de confier la direction des écoles de cette société, aux instituteurs connus en France sous le nom de Frères de la Doctrine Chrétienne.

ARRIVÉE DU GOUVERNEUR-GENERAL. HOTEL DE VILLE, Québec, 3 novembre 1841.

ORDONNÉ.—Que ce conseil aille, en corps, recevoir Son Excellence LE GOUVERNEUR-GENERAL à son arrivée, et que messieurs les Magistrats et les Citoyens en général soient respectueusement priés de rendre cet hommage à Son Excellence. GEO. FUTVOYE, Greffier de la cité.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

HOPITAL DE MARINE—RAPPORT HEBDOMADAIRE. Nombre de malades restant le 7 nov. 1841... 65 Admis depuis... 14 Total... 79

Assemblée de créanciers pour prouver leurs créances et choisir des syndics, au bureau de H. H. GARDNER, écuier, Commissaire des Banqueroutes, en la Basse-ville de Québec, rue St-Pierre...

Le prix de l'abonnement est, par an, de 5 francs pour la France et de 5 fr. 50 cent. pour l'étranger, payables d'avance en un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris.

Assemblée Générale Du 18 novembre 1841. Sur motion de son honneur le Juge Panet, secondé par son honneur le Maire de Québec, Résolu, 1. Que dans l'intention de procurer à la jeunesse du pays, et surtout aux enfants de la classe pauvre de cette ville, une éducation religieuse et civile, il est expédient et nécessaire de confier la direction des écoles de cette société, aux instituteurs connus en France sous le nom de Frères de la Doctrine Chrétienne.

ARRIVÉE DU GOUVERNEUR-GENERAL. HOTEL DE VILLE, Québec, 3 novembre 1841.

ORDONNÉ.—Que ce conseil aille, en corps, recevoir Son Excellence LE GOUVERNEUR-GENERAL à son arrivée, et que messieurs les Magistrats et les Citoyens en général soient respectueusement priés de rendre cet hommage à Son Excellence. GEO. FUTVOYE, Greffier de la cité.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

Arrivée du Gouverneur-Général, Salle du Conseil de Ville, le 22 octobre, 1841.

ON fait savoir qu'il sera reçu à ce bureau, d'ici au LUNDI 29 de NOVEMBRE courant, des soumissions pour la bâtisse de la Tour à Phare sur le Piliers du Sud dans le fort de St-Louis. Le plan et devis sont déposés chez M. SARRU, architecte, rue Sainte-Genève, sur le Cap Diamant, qui les montrera et donnera les informations requises.

CONTRAT POUR CHARRIAGE. DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à l'heure de MIDI du MARDI 30 courant, pour le charriage qui sera fait pour les départements de l'Artillerie et du Commissariat pendant UNE ou TROIS années à compter du premier jour de janvier 1842.

PERDUE. SAEMEDI dernier, du marché St Paul à la Basse-ville, une SOMME D'ARGENT en Billets de dix, cinq et UNE PIÈSTRES, formant £15 15s. Ceux qui pourraient l'avoir trouvé, reçoivent une récompense raisonnable en la remettant à MM. BOUCHARD & RIVERIN, rue Sous-le-Fort, Basse-ville.

TOUS warrants tirés par Son Excellence le Gouverneur-Général sur la Caisse civile seront délivrés aux parties ou à leurs procureurs dûment autorisés, en par eux s'adressant au bureau du Conseil Exécutif à Kingston, et par présentation au Receveur-Général seront payés, par la partie Est de la province, par traite payable à Montréal ou à Québec, et par la partie Ouest, soit en argent ou par traite sur une quelconque des Banques autorisées de la ci-devant province du Haut-Canada.

Province du Canada, District de Trois-Rivières, No. 17. VU que Pierre Benjamin Dumoulin, écuier, de la ville des Trois-Rivières, dans le district des Trois-Rivières, et résidant, un des Commissaires dans cette province, pour cette partie de la province ci-devant constituante la province du Bas-Canada, nommé pour les fins d'une ordonnance passée dans la seconde année du règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs biens et effets," a émané un warrant sous son sceau et scellé à moi adressé contre les biens immeubles et meubles de PIERRE LAQUÉRIÈRE, de la paroisse de Sainte-Genève de Batiscan, dans le district des Trois-Rivières, et y résidant, comme suit.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. Dans l'affaire d'ABRAHAM RICHER, marchand, de la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, dans le comté de Saint-Maurice, dans le district des Trois-Rivières, Banqueroutier.

Province du Canada, District de Trois-Rivières. Dans l'affaire d'ANTOINE ANTAILLA DIT PELLETIER, Banqueroutier.

Province du Canada, District de Trois-Rivières, No. 17. VU que Pierre Benjamin Dumoulin, écuier, de la ville des Trois-Rivières, dans le district des Trois-Rivières, et résidant, un des Commissaires dans cette province, pour cette partie de la province ci-devant constituante la province du Bas-Canada, nommé pour les fins d'une ordonnance passée dans la seconde année du règne de Sa Majesté, intitulée "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs biens et effets," a émané un warrant sous son sceau et scellé à moi adressé contre les biens immeubles et meubles de PIERRE LAQUÉRIÈRE, de la paroisse de Sainte-Genève de Batiscan, dans le district des Trois-Rivières, et y résidant, comme suit.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. D. BALZARETTI. Marchandises sèches.—Il sera vendu LUNDI prochain, 29 du courant, à ses chambres d'encan, à DEUX heures précises: UN assortiment très général de marchandises sèches, draps de toute couleur, draps pilotes, carisets, flanelles, bas de laine, serwais, mérinos; drogues, tweeds, gants de dame et d'homme doublés de fourrure, &c. &c.

PAR DUPONT & CO. Marchandises sèches.—Il sera vendu à l'encan, aux magasins de MM. CHARLES BROOKE & BROTHERS rue Saulx-Viellet, MERCREDI prochain, 24 du courant, à DEUX heures précises: UN assortiment général de marchandises sèches convenables à la saison.

ENCAN DU SOIR. Coutellerie, &c. &c.—Il sera vendu MERCREDI prochain, 24 du courant, à SIX heures précises, à ses chambres d'encan, (sans réserve): UN grand assortiment de coutellerie, joaillerie, broches, effets argentés, bijoux, et d'autres articles. Québec, 20 novembre 1841.

District des Trois-Rivières, J. PELETTIER, de Nicolet, commerçant et cultivateur, failli. Seront vendues, par vente publique, MERCREDI le QUINZIEME jour du mois de DECEMBRE prochain, à ONZE heures du matin, à la porte de l'Eglise de la paroisse de Nicolet: LES propriétés immobilières suivantes appartenant à la faillite d'ANTOINE ANTAILLA DIT PELETTIER, de la dite paroisse de Nicolet:

FOURRURES DE GOÛT A DES CONDITIONS LIBÉRALES !!! LOUIS MALOIN, MANCHONNIER, AU PEACANT D'OR, RUE ST-JEAN, N° 45. INFORME très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a maintenant en vente, en gros et en détail, une grande variété de pelletteries de goût, consistant en Casques de Dames, Orlèmes, Pelletteries, Boas, Manchons de différentes pelletteries et de formes variées.

CALENDRIER DE QUÉBEC POUR 1842, A VENDRE, au bureau de la Gazette, rue de la Montagne, n. 19, le CALENDRIER DE QUÉBEC, pour l'année 1842, contenant les rubriques ordinaires, une liste corrigée du clergé catholique du diocèse de Québec, et une liste des membres des conseils exécutif et législatif, et de l'Assemblée législative de la province. Québec, 30 octobre 1841.

A VENDRE, CENT tonnes mélangées 18 do de qualité supérieure 17 boucauts cassonade 25 tierces do 10 quarts do 20 barils gingembre moulu 500 boîtes verterie coupe-supérieure 500 boîtes dentelle-boîtes } vîtres grandeurs assorties 29 paquets-Crown Glas C et CC 8 quarts coupe-cure 7 quarts et } servants Friend 28 boîtes 20 sacs bouillons 6 balles taphis de Bruxelles et Impérial supérieur 137 roulaux cordage grosseurs assortis 250 roulaux toile à voile No. 1 à 7 3 bache-paille de fonte à patente 1 castrabon do do 4 casses chapeaux de cuir 40 boîtes peinture verte. GEO. BURNS SYMES, rue St-Pierre, 14 septembre 1841.

EN DEBARQUEMENT ET A VENDRE: 294 QUARTS d'EAUQUEBEAU No. 3 56 demi-quarts do No. 2 6 quarts do No. 1 R. PENISTON, Quai des Indes, 22 juillet 1841.

En Vente ou à être Loués, et possession donnée immédiatement: 1. Le Moulin à Scie, érigé sur les bords de la Rivière Bécaudou, district des Trois-Rivières, dans l'état qu'il est actuellement, avec le terrain qui en dépend. 2. Le Moulin à eau de la Seigneurie de Bécaudou, avec ses trébuchets et travaillant; aussi sur les bords de la dite rivière: ce Moulin est en très bon ordre et mérite l'attention des capitalistes. Le premier lot, par sa proximité de l'immense étendue de bois de commerce qui se trouvent en arrière, méritera aussi l'attention du marchand de bois et autres intéressés à ce commerce. Tires, surs.—Le mode de paiement facile. Pour plus amples particularités s'adresser sur les lieux au Sieur Fournier, méchan, ou à Québec, à M. R. G. Belleau, N. P., ou à M. T. Dénéchau. Québec, 15 octobre 1841.

A VENDRE, LA GOELETTE fine voilière et solide bâtie, depuis deux années seulement, l'ENTERPRISE, du port de 68 tonneaux par sa feuille, maintenant au quai des Indes, et bâtiment construit des meilleurs matériaux, et supportera l'inscription la plus sévère, tant pour sa coque que pour ses agrès. Prix modéré. S'adresser à BAIRD & CO., No. 1, rue St-Pierre, Québec, 12 novembre 1841.

Imprimée et publiée dans la Basse-ville de Québec, rue de la Montagne, N° 19, par WILLIAM NAILSON, de Valcartier, dans la comté de Québec, pour lui-même et ISAËL MARGALET et JOHN NAILSON, fils, donataires de feu leur frère SAMUEL NAILSON. 18 novembre 1841.